

**SAMSUNG**

**Galaxy S23 Series**

Commandez dès maintenant  
avec **2x plus** de stockage



Du 1<sup>er</sup> au 16 février 2023

Galaxy S23 Ultra  
Galaxy S23 | S23+

Jusqu'à

**240€**

de remise\*

sur les versions  
256 Go, 512 Go ou 1 To

+

**150€**

de bonus\*\*

pour la reprise  
de votre ancien appareil

\*Voir conditions dans les enseignes participantes. Liste disponible sur [www.samsung.com/fr/offer](http://www.samsung.com/fr/offer). \*\*Voir modalités de l'offre au verso ou sur [www.samsung.com/fr/offer](http://www.samsung.com/fr/offer). Visuels non contractuels. S Pen inclus avec le Galaxy S23 Ultra, non compatible avec les Galaxy S23 et Galaxy S23+. DAS Galaxy S23 tête : 0,963 W/kg, DAS tronc : 1,304 W/kg, DAS membres : 2,42 W/kg. DAS Galaxy S23+ tête : 0,766 W/kg, DAS tronc : 1,453 W/kg, DAS membres : 3,01 W/kg. DAS Galaxy S23 Ultra tête : 0,963 W/kg, DAS tronc : 1,398 W/kg, DAS membres : 2,95 W/kg.

# COMMENT PARTICIPER A L'OFFRE « GALAXY S23 SERIES »

## CONDITIONS DE L'OFFRE

Du 1<sup>er</sup> au 16 février 2023 inclus, bénéficiez auprès des enseignes participantes de :

- 60€ de remise pour l'achat ou la location d'un Galaxy S23 256 Go (tous coloris)
- 120€ de remise pour l'achat ou la location d'un Galaxy S23+ 512 Go (tous coloris)
- 180€ de remise pour l'achat ou la location d'un Galaxy S23 Ultra 512 Go (tous coloris)
- 240€ de remise pour l'achat ou la location d'un Galaxy S23 Ultra 1 To (tous coloris)

Voir modalités de l'offre chez les enseignes participantes. Liste des enseignes participantes disponibles sur [www.samsung.com/fr/offer](http://www.samsung.com/fr/offer). Remise accordée au nom et pour le compte de Samsung.

## OFFRE DE REPRISE

Profitez également d'un bonus de 150€ en plus du montant de reprise de votre ancien appareil pour l'achat ou la location d'un Galaxy S23, S23+ ou S23 Ultra (tous modèles, tous coloris). Pour connaître la valeur de reprise de votre ancien appareil (déterminée par notre partenaire Recommerce), rendez-vous sur [www.samsung.com/fr/offer](http://www.samsung.com/fr/offer).

- Offre valable uniquement sur les produits neufs et non reconditionnés, achetés ou loués auprès d'un point de vente ou d'un site internet hors Samsung Shop FR ([www.samsung.com/fr](http://www.samsung.com/fr)).
- Une seule reprise par Galaxy S23, S23+ ou S23 Ultra acheté ou loué.
- Offre valable en France<sup>(1)</sup> et à Monaco, non cumulable avec toute offre Samsung en cours portant sur les mêmes produits.

## 1 COMMANDEZ VOTRE / VOS PRODUIT(S)

Commandez, entre le 1<sup>er</sup> et le 16 février 2023 inclus, votre Galaxy S23, S23+ ou S23 Ultra.

- Conditions de participation des consommateurs<sup>(2)</sup> : Une seule participation et un seul produit commandé par compte Samsung, par RIB, par personne physique (même nom, même prénom, même adresse) domiciliée en France<sup>(1)</sup> ou à Monaco.
- Conditions de participation des professionnels éligibles à l'offre<sup>(3)</sup> : Une seule participation et jusqu'à 10 produits commandés simultanément (apparaissant sur la même preuve d'achat) par compte Samsung et par professionnel (même raison sociale, même RIB).

## 2 CONSTITUEZ VOTRE DOSSIER EN LIGNE

Connectez-vous sur le site [www.samsung.com/fr/offer](http://www.samsung.com/fr/offer) au plus tard le 17 mars 2023 inclus et sélectionnez l'offre de reprise « Galaxy S23 Series ».

Répondez aux questions de Recommerce pour estimer l'état et la valeur de reprise de l'ancien appareil ainsi que les informations personnelles requises et acceptez les conditions de reprise ([https://assets.recommerce.com/clc/samsung-fr/fr/conditions\\_generales.pdf](https://assets.recommerce.com/clc/samsung-fr/fr/conditions_generales.pdf)).

Pour valider votre dossier chargez :

- Une photo de la preuve d'achat ou de location de votre/vos Galaxy S23, S23+, ou S23 Ultra datée au plus tard du 16 février 2023 (facture, ticket de caisse, contrat ou 1<sup>ère</sup> facture de location) où apparaissent et sont entourés la/les référence(s) du/des produit(s), la date et le prix.
- La photo de l'étiquette sur le carton d'emballage de votre/vos Galaxy S23, S23+ ou S23 Ultra comportant le codes-barres à 13 chiffres et le numéro IMEI à 15 chiffres. Assurez-vous que les éléments soient parfaitement lisibles.

Un e-mail de confirmation vous sera envoyé avec les prochaines étapes à suivre, précisant notamment l'envoi et l'estimation finale de votre ancien appareil.

## 3 RECEPTION DE VOTRE REMBOURSEMENT

Vous recevrez votre bonus de reprise et la valeur résiduelle de votre ancien appareil par deux virements bancaires dans un délai de 3 semaines à compter de la date d'envoi de votre appareil. Votre établissement bancaire pouvant mettre en moyenne 3 jours ouvrés pour le faire apparaître sur votre compte. Toute participation non effectuée sur le site [www.samsung.com/fr/offer](http://www.samsung.com/fr/offer) ou contenant tout élément illisible, incomplet, frauduleux, ne respectant pas les conditions de l'offre, ou envoyée après le 17 mars 2023 minuit sera considérée comme non conforme et sera définitivement rejetée. En outre, en cas de tentative de fraude ou de fraude avérée, vous ne pourrez plus bénéficier de futures offres de remboursement de la part de Samsung pendant 3 ans.

<sup>(1)</sup> A savoir la France métropolitaine (Corse comprise), les DROM (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte) et les COM zone euro (Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy, Saint-Martin).

<sup>(2)</sup> Est qualifié de consommateur, au sens de l'ordonnance n°2016-301 du 14 mars 2016 « toute personne physique agissant à des fins qui n'entrent pas dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole »

<sup>(3)</sup> Est qualifié de professionnel, au sens de l'ordonnance n°2016-301 du 14 mars 2016 « toute personne physique ou morale, publique ou privée, qui agit à des fins entrant dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole, y compris lorsqu'elle agit au nom ou pour le compte d'un autre professionnel ». Une seule participation par personne physique et morale justifiant d'une activité professionnelle (même justificatif) et n'ayant pas vocation à revendre les produits achetés. Le siège social doit se situer en France (Corse et DROM-COM compris) ou à Monaco et l'effectif doit être de moins de 100 salariés. Voir les conditions détaillées sur [www.samsung.com/fr/offer/](http://www.samsung.com/fr/offer/).

Toutes les dates sont exprimées suivant le fuseau horaire de la France métropolitaine. En participant à l'offre, vous acceptez que les informations collectées soient enregistrées et traitées par Samsung Electronics France et ses prestataires aux fins de la gestion de l'opération, dans les conditions décrites dans la Politique de confidentialité de Samsung <http://www.samsung.com/fr/info/privacy/>. Elles sont conservées pendant la durée nécessaire à la finalité de ce traitement + 2 ans. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données qui vous concernent. Vous avez également le droit de vous opposer aux traitements réalisés ou d'en demander la limitation. Vous pouvez exercer vos droits en faisant la demande sur <http://www.samsung.com/request-desk>.